



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Entreprise
MASA n° :

Modification de vos coordonnées

En cas de changement ou d'erreur dans les informations affichées dans le cadre de droite, merci de les corriger ci-dessous.

Inutile de recopier les informations exactes.

Raison sociale :
(nom de l'entreprise)

Nom du chef de l'entreprise :
ou gérant

Adresse :

Code postal, commune :

SIREN :

Email :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Aquaculture 2024

Culture d'algues et de cyanobactéries

Production 2024

Avez-vous produit en 2024 ? oui ☐ non ☐

Note : la production 2024 correspond à la production réalisée durant l'exercice comptable clôturé en 2024.

Date de clôture des comptes	Exercice comptable à retenir pour l'enquête
fin mars	du 01/04/2023 au 31/03/2024
fin juin	du 01/07/2023 au 30/06/2024
fin septembre	du 01/10/2023 au 30/09/2024
fin décembre	du 01/01/2024 au 31/12/2024
pas de clôture	du 01/01/2024 au 31/12/2024



Si oui, quelle est la date de fin de l'exercice ?

Si non, **passez à la question 2**

/ / 2024

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° 2025A051AG du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2025.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné au Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.



Seules les algues et cyanobactéries produites par l'entreprise doivent être renseignées ici.

Si l'entreprise a acheté des produits finis à un autre producteur à des fins de revente, ces produits ne sont pas à saisir ici.

Retenez l'exercice s'achevant en 2024.

Avez-vous vendu des produits pendant cet exercice ? oui ☐ non ☐

si vous avez répondu « non »,
passez à la question 2.

1.1. Ventes d'algues et de cyanobactéries produites par l'entreprise

1.1.1. Ventes de cyanobactéries produites par l'entreprise

Note : saisir la biomasse fraîche ou le poids sec

	Production utilisée au sein de l'entreprise*	Production vendue ** poids sec ou poids biomasse égouttée	Valeur HT	Pertes ***
Spiruline				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
Klamath				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
Autre cyanobactérie, préciser :				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%

1.1.2. Ventes de micro-algues produites par l'entreprise

	Production utilisée au sein de l'entreprise*	Production vendue ** poids sec ou poids biomasse égouttée	Valeur HT	Pertes ***
Chaetoceros sp. (Diatomée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
Chlorella sp. (Chlorophycée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
Haematococcus pluvialis (Chlorophycée, astaxanthine)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%

* Semence produite par l'entreprise et utilisée par l'entreprise pour produire un nouveau produit fini

** « Pour les produits finis, retenir tous les circuits pour la production alimentaire humaine (particulier, Grandes et Moyennes Surfaces, restaurateur, traiteur, poissonnier), pour la production alimentaire animale et non alimentaire
Pour les semences, retenir tous les circuits en France et à l'export »

*** Estimer les pertes : vol, prédation, sécheresse, maladie, pollution...

1.1.2. Ventes de micro-algues produites par l'entreprise (suite)

	Production utilisée au sein de l'entreprise*	Production vendue ** poids sec ou poids biomasse égouttée	Valeur HT	Pertes ***
<i>Nannochloropsis sp.</i> (Diatomée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
<i>Odontella aurita</i> (Diatomée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
<i>Phaeodactylum tricornutum</i> (Diatomée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
<i>Scenedesmus sp.</i> (Chlorophyceae)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
<i>Skeletonema costatum</i> (Diatomée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
<i>Tetraselmis sp.</i> (Prasinophycée)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
<i>Ulkenia sp.</i> (Thaustrochytrid, DHA)				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%
Autre micro-algue, préciser :				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence	kg	kg	€	%

* Semence produite par l'entreprise et utilisée par l'entreprise pour produire un nouveau produit fini

** « Pour les produits finis, retenir tous les circuits pour la production alimentaire humaine (particulier, Grandes et Moyennes Surfaces, restaurateur, traiteur, poissonnier), pour la production alimentaire animale et non alimentaire
Pour les semences, retenir tous les circuits en France et à l'export »

*** Estimer les pertes : vol, prédation, sécheresse, maladie, pollution...

1.1.3. Ventes de macro-algues produites par l'entreprise

	Production utilisée au sein de l'entreprise*	Production vendue ** poids sec ou poids biomasse égouttée	Valeur HT	Pertes ***
Asparagopsis armata				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence (mètre linéaire)	m	m	€	%
Captage naturel	m	m	€	%
Chondrus crispus				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence (mètre linéaire)	m	m	€	%
Captage naturel	m	m	€	%
Ulva sp.				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence (mètre linéaire)	m	m	€	%
Captage naturel	m	m	€	%
Undaria pinnatifida				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence (mètre linéaire)	m	m	€	%
Captage naturel	m	m	€	%
Saccharina latissima				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence (mètre linéaire)	m	m	€	%
Captage naturel	m	m	€	%
Autre macro-algue, préciser :				
Produit fini	kg	kg	€	%
Semence (mètre linéaire)	m	m	€	%
Captage naturel	m	m	€	%

* Semence produite par l'entreprise et utilisée par l'entreprise pour produire un nouveau produit fini

** « Pour les produits finis, retenir tous les circuits pour la production alimentaire humaine (particulier, Grandes et Moyennes Surfaces, restaurateur, traiteur, poissonnier), pour la production alimentaire animale et non alimentaire
Pour les semences, retenir tous les circuits en France et à l'export »

*** Estimer les pertes : vol, prédation, sécheresse, maladie, pollution...

1.2. Part de la production vendue sous la certification Agriculture Biologique et autres labels



Cyanobactéries

Micro-algues

Macro-algues

Part des volumes vendus sous certification Agriculture biologique (AB) (y.c. en conversion) par rapport à la production totale de l'espèce

 % % %

Part des volumes vendus sous certification Ecocert par rapport à la production totale de l'espèce

 % % %

Part des volumes vendus sous un autre label ou certification par rapport à la production totale de l'espèce

 % % %

Préciser :

1.3. Événements exceptionnels

Avez-vous eu des événements exceptionnels au cours de l'année 2024 expliquant des changements importants dans votre production ?

oui ☐ non ☐



Si oui, préciser :

2. Destination de la production d'algues et de cyanobactéries

2.1. Conditionnement et transformation

Répartissez le chiffre d'affaires 2024 de vos cultures d'algues et cyanobactéries selon le conditionnement ou la transformation ?

	Cyanobactéries	Micro-algues	Macro-algues
Frais	%	%	%
Sec	%	%	%
Salé	%	%	%
Congelé	%	%	%
Extrait	%	%	%
Autres, préciser :	%	%	%

Total de contrôle

%

%

%

2.2. Destination des ventes

Répartissez le chiffre d'affaires 2024 de vos cultures d'algues et cyanobactéries selon la destination des ventes

	Cyanobactéries	Micro-algues	Macro-algues
Alimentation humaine	Particulier en vente directe *	%	%
	Magasin de producteur, AMAP, magasins bio	%	%
	Grandes et moyennes surfaces (GMS)	%	%
	Restaurateurs, traiteurs, poissonniers	%	%
	Industries agro-alimentaires dans l'alimentation humaine	%	%
Alimentation animale	Toute alimentation animale	%	%
Non alimentaire	Cosmétique	%	%
	Pharmaceutique	%	%
	Energie (biocarburant, biomasse...)	%	%
	Autres, préciser :	%	%
Total de contrôle		%	%

* site internet, vente sur place, marchés...

3. Dirigeants d'entreprise et main-d'œuvre présente au 31 décembre 2024

3.1. Dirigeants et associés de l'entreprise

	Nom (facultatif)	Sexe	Année de naissance	Statut	Temps de travail	Nationalité	Diplôme le plus élevé obtenu	Régime social
1		☐ Fém. ☐ Masc.	_____	☐ Salarié ☐ Non salarié	_____ %	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
2		☐ Fém. ☐ Masc.	_____	☐ Salarié ☐ Non salarié	_____ %	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
3		☐ Fém. ☐ Masc.	_____	☐ Salarié ☐ Non salarié	_____ %	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
4		☐ Fém. ☐ Masc.	_____	☐ Salarié ☐ Non salarié	_____ %	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
5		☐ Fém. ☐ Masc.	_____	☐ Salarié ☐ Non salarié	_____ %	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
6		☐ Fém. ☐ Masc.	_____	☐ Salarié ☐ Non salarié	_____ %	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA

3.2. Nouveaux dirigeants en 2024

Votre entreprise a-t-elle intégré en 2024 un nouveau dirigeant ou associé ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui - justifie-t-il d'une capacité professionnelle (diplôme ou équivalences) ?

oui ☐ non ☐

- avait-il moins de 40 ans en 2024 ?

oui ☐ non ☐

3.3. Main-d'œuvre permanente de l'entreprise

Note :

- main-d'œuvre permanente : il s'agit de toute personne travaillant pour l'entreprise au 31 décembre 2024, hors CDD, intérimaires, stagiaires. Sont concernés les salariés et les éventuels non-salariés, quel que soit le temps de travail.

Nombre de salariés et non salariés permanents de l'entreprise :

Prenez en compte tous les salariés et non-salariés de l'entreprise, hors dirigeants et associés (qui sont déclarés en question 3.1).

	Femmes		Hommes	
	Salariées	Non salariées	Salariés	Non salariés
A temps plein				
Plus de 1/2 temps				
À mi-temps				
Moins de 1/2 temps				

3.4. Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle

Note : la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle peut être : des intérimaires, des CDD, du personnel de groupement d'employeurs...

	Femmes		Hommes	
	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés
En CDD				
En intérim				

4. Cessation d'activités

4.1. Projet de transmission ou de cessation d'activité

Avez-vous un projet de transmission ou de cessation d'entreprise dans les 5 prochaines années ?

☐ Sans objet

☐ Non

☐ C'est une possibilité

☐ Oui, mais le projet n'est pas encore défini

☐ Oui, et j'ai entamé le projet de reprise

☐ Oui et il n'y aura pas de reprise

☐ Autre, préciser :

4.2. Entreprise en cessation d'activité

Si vous n'êtes plus en activité maintenant,

Date de cessation d'activité (jour/mois/an)

/ / 20

Cette enquête concerne bien votre activité en 2024. Merci de nous indiquer les ventes et l'emploi concernant cette année, même si elle est d'activité incomplète.

Qu'est devenue votre entreprise après sa cessation d'activité ?

☐ entreprise définitivement arrêtée

☐ recherche de repreneur en cours.

reprise par l'entreprise précisée ci-dessous



Repreneur

Raison sociale :

Chef d'entreprise :

Adresse postale :

Code postal, commune : Tél.

Inscrivez ici les difficultés rencontrées pour remplir ce questionnaire.
Si vous n'avez aucune vente, merci d'en préciser succinctement les raisons.

Avez-vous des idées de questions à ajouter dans la prochaine enquête annuelle ?

Combien de temps était nécessaire pour répondre au questionnaire ?

min

En cas de difficulté vous pouvez contacter
BVA :

Tél. : 0805 800 157 (numéro vert)
mail : aquaculture@bva-surveys.com

Si vous avez égaré l'enveloppe T
de réponse prépayée, ce questionnaire
sera retourné sous enveloppe timbrée
à l'adresse suivante :

BVA group
Enquête Aquaculture
75, rue Saint-Jean
31130 Balma

Le Service de la Statistique
et de la Prospective vous
remercie du soin que vous
avez pris à rédiger votre réponse.